

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN
AVIS AUX PORTEURS DE PARTS CONCERNANT
LES PROCÉDURES DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Vous recevez le présent avis parce que le Fonds de placement immobilier RioCan (le « **Fonds** ») a décidé d'adopter le modèle de notification et d'accès pour la transmission des documents ayant trait aux assemblées à ses porteurs de parts. Conformément à ces nouvelles procédures, les porteurs de parts reçoivent un formulaire de procuration leur permettant d'exercer leur droit de vote à l'assemblée annuelle du Fonds (l'« **assemblée** »). Toutefois, au lieu d'un exemplaire imprimé de la circulaire d'information de la direction (la « **circulaire** »), les porteurs de parts reçoivent le présent avis, accompagné des renseignements nécessaires, sur la procédure d'accès aux documents relatifs à l'assemblée (les « **documents de l'assemblée** ») par voie électronique. L'adoption de ces nouvelles procédures permettra de réduire la consommation de papier ainsi que les coûts d'impression et d'envoi postal des documents aux porteurs de parts.

DATE DE L'ASSEMBLÉE ET RENSEIGNEMENTS :

DATE : Le mercredi 26 mai 2021 à 10 h, heure normale de l'Est, sous forme d'assemblée virtuelle uniquement au moyen d'une webdiffusion en direct en ligne à l'adresse <https://web.lumiagm.com/485562875> (mot de passe : riocan2021) (sensible à la casse). Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter aux rubriques « Comment puis-je exercer mes droits de vote? » et « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée? » de la circulaire de RioCan.

LES PORTEURS DE PARTS SERONT INVITÉS À EXAMINER LES QUESTIONS SUIVANTES ET À VOTER SUR CELLES-CI :

ÉLECTION DES FIDUCIAIRES : Les porteurs de parts seront invités à élire les fiduciaires pour le prochain exercice. Des renseignements relatifs à l'élection des fiduciaires peuvent être obtenus dans la circulaire.

NOMINATION DES AUDITEURS : Les porteurs de parts seront invités à reconduire le mandat d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs du Fonds, dont la rémunération sera fixée par les fiduciaires. Des renseignements relatifs à la nomination d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. peuvent être obtenus à la rubrique « Nomination des auditeurs » de la circulaire.

RÉSOLUTION CONSULTATIVE NON EXÉCUTOIRE SUR LA RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION : Les porteurs de parts seront invités à examiner et, s'ils le jugent souhaitable, à approuver une résolution consultative non exécutoire énoncée dans la circulaire sur l'approche du Fonds en matière de rémunération de la haute direction, tel qu'il est décrit dans la circulaire.

AUTRES QUESTIONS : Les porteurs de parts pourront être invités à examiner d'autres questions qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

LES PORTEURS DE PARTS SONT INVITÉS À PRENDRE CONNAISSANCE DES DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE AVANT D'EXERCER LEUR DROIT DE VOTE.

SITES WEB OÙ L'ON PEUT CONSULTER LES DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE

Les documents de l'assemblée peuvent être consultés en ligne aux adresses www.SEDAR.com et <http://investor.riocan.com/Investor-Relations/Annual-Meeting-Materials>.

POUR OBTENIR DES VERSIONS IMPRIMÉES DES DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE

Les porteurs de parts peuvent demander que des exemplaires imprimés des documents de l'assemblée leur soient transmis sans frais par la poste. Ces demandes pour les documents de l'assemblée peuvent être faites jusqu'à un an suivant la date de dépôt de la circulaire dans SEDAR en appelant le Fonds sans frais au 1-877-907-7643 (avec un numéro de contrôle à 16 chiffres).

Les demandes doivent être reçues avant le 11 mai 2021 pour recevoir les documents de l'assemblée et retourner le formulaire de procuration au plus tard à 10 h (heure de l'Est) le 21 mai 2021.

Le Fonds a déterminé que les porteurs de parts véritables dont le compte comporte des directives concernant l'envoi de documents imprimés ainsi que les porteurs de parts véritables dont l'adresse se trouve à l'extérieur du Canada et des États-Unis recevront des exemplaires imprimés de la circulaire avec le présent avis.

Porteurs de parts inscrits

Les porteurs de parts inscrits qui n'ont pas consenti à recevoir les documents par transmission électronique recevront des exemplaires imprimés de ceux-ci par la poste. Veuillez vous reporter à la rubrique **Passez au numérique!** ci-après afin de connaître la procédure pour s'inscrire à la transmission électronique.

En vertu des lois sur les valeurs mobilières, nous utilisons les procédures de notification et d'accès pour la transmission de nos états financiers et de notre rapport de gestion aux porteurs de parts inscrits. Vous pouvez accéder au rapport de gestion en ligne de la même manière que vous accédez à la circulaire en ligne, tel qu'il est indiqué précédemment.

Porteurs de parts non inscrits

En vertu des lois sur les valeurs mobilières, nous utilisons les procédures de notification et d'accès pour la transmission de nos états financiers et de notre rapport de gestion aux porteurs de parts non inscrits. Vous pouvez accéder à ces documents en ligne de la même manière que vous accédez à la circulaire en ligne, tel qu'il est indiqué précédemment.

Passez au numérique!

Tous les actionnaires sont invités à s'inscrire à la transmission électronique afin de recevoir ainsi les avis de convocation aux assemblées.

Les porteurs de parts inscrits qui n'ont pas consenti à la transmission électronique de la documentation et qui reçoivent actuellement des exemplaires imprimés sont invités à accepter de la recevoir par transmission électronique. Vous serez ainsi informé par courriel lorsque les états financiers seront disponibles et vous pourrez alors les consulter et/ou les télécharger à partir de notre site Web. Le tableau ci-dessous présente aux porteurs de parts la marche à suivre pour s'inscrire à la transmission électronique.

<p style="text-align: center;">Passez au numérique! Marche à suivre pour s'inscrire à la transmission électronique</p>	
Porteurs de parts inscrits et participants du compte de parts	Porteurs de parts non inscrits au Canada et aux États-Unis
<p>Inscrivez-vous à la transmission électronique à l'adresse suivante : https://ca.astfinancial.com/InvestorServices/edelivery?lang=fr ou en cochant la case figurant à l'endos de votre formulaire de procuration et en inscrivant votre adresse courriel.</p>	<p>Inscrivez-vous à la transmission électronique à l'adresse suivante : www.proxyvote.com à l'aide du numéro de contrôle à 16 chiffres figurant sur votre formulaire d'instructions de vote, ou après l'assemblée en communiquant avec votre intermédiaire pour obtenir de l'aide.</p>

VOTE

Les porteurs inscrits (avec un numéro de contrôle à 13 chiffres) sont invités à suivre les instructions de vote qui accompagnent leur formulaire de procuration au plus tard à 10 h (heure de l'Est) le vendredi 21 mai 2021.

Les porteurs véritables (avec un numéro de contrôle à 16 chiffres) sont invités à suivre les instructions de vote qui accompagnent leur formulaire d'instructions de vote avant la date limite présentée dans leur formulaire d'instructions de vote.

Les porteurs de parts qui ont des questions à propos des procédures de notification et d'accès peuvent téléphoner sans frais au 1-844-916-0609 (anglais) ou au 1-844-973-0593 (français).